



---

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

### « RIBAMBELLE »

# 2014-2015

Tél : 05.55.27.92.88

eMail : [alribambelle@ville-seilhac.com](mailto:alribambelle@ville-seilhac.com)



L'accueil de loisirs RIBAMBELLE accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans. Nous faisons 2 groupes d'âges :

- 3/6 ans et 6/12 ans

Quelquefois nous mélangeons les groupes d'âges pour certaines activités mais en règle générale il est souhaitable que les petits se retrouvent entre eux avec leur (s) animateur (s) pour être plus à l'aise.

Le présent projet a été élaboré par l'équipe d'animation. Il se réfère au projet éducatif de la municipalité dont la principale finalité est de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs exprimés par les familles et par les enfants.

Une réunion de préparation a lieu avant chaque « petites » vacances, 2 avant les vacances d'été, et une par mois pour les mercredis.

RIBAMBELLE souhaite faire vivre aux enfants des mercredis après-midi et des vacances agréables, des moments où ils pourront s'épanouir, se détendre, faire de nombreuses découvertes.

Le séjour en accueil de loisirs est aussi caractérisé par une vie de groupe qui favorise l'apprentissage de la solidarité, de l'autonomie et qui prépare à devenir un individu libre et responsable de ses choix.

L'accueil de loisirs est un lieu éducatif qui participe au développement de l'enfant et un lieu ouvert qui permet un enrichissement culturel et social.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants porteurs de handicap. Selon le handicap une personne supplémentaire sera demandée pour gérer au mieux l'intégration et le bien-être de l'enfant handicapé.

Les activités seront communes pour tous les enfants et aménagées pour les enfants porteurs de handicap.

# OBJECTIFS

- **RESPECT, TOLERANCE, LAÏCITE**

Chacun adopte un comportement tolérant envers tout le monde, enfants et adultes. Tout enfant est accueilli, quelle que soit sa religion, son mode de vie ou son handicap. Aucun d'entre eux ne sera jugé ni critiqué. Les adultes veilleront à cela et seront les médiateurs en cas de conflit.

Les enfants porteurs de handicap seront accueillis et aucune différence ne sera faite. L'écoute et le respect des autres : respecter les règles de vie, le sommeil des autres, attendre son tour pour prendre la parole, pour se servir...

- **VIE EN COLLECTIVITE**

Des règles de vie sont établies avec et par les enfants. Aux adultes d'être garants de leur application.

- ✚ Nommer des responsables pour les tâches quotidiennes
- ✚ Respecter le matériel et les locaux mis à disposition
- ✚ Respecter le rythme de vie de l'enfant en laissant une place au repos et à la détente
- ✚ Inciter l'enfant à ranger après un jeu ou 1 activité.
- ✚ Partager, prêter, jouer ensemble, être poli, affable

- **AUTONOMIE**

Veiller à ce que l'équipe invite l'enfant à mettre sa veste, ses chaussures seul. Lui faire ranger ses affaires, son sac, son doudou.

Lui montrer comment manger proprement, le laisser se servir tout seul en insistant sur le fait que puisqu'il se sert, il choisit la quantité désirée, donc il finit son assiette.

Favoriser le libre choix des activités et le laisser être acteur de ses vacances à des moments donnés. L'inviter à ranger après chaque activité avec ses animateurs.

Lui apprendre les règles d'hygiène nécessaires à son bien être et à celui des autres (s'essuyer tout seul, se laver les mains après être allé aux toilettes, avant et après le repas, tirer la chasse d'eau, se moucher...)

- **SOLIDARITE, ECOUTE, PARTAGE, BIEN ETRE DE L'ENFANT**

Veiller à ce qu'aucun enfant ne soit seul et isolé des autres. L'aider en cas de difficulté lors des activités, ne pas le laisser en situation d'échec.

Instaurer des jeux faisant appel à l'esprit d'équipe et favoriser la progression de l'enfant en valorisant ses réalisations.

Ecouter chacun, jouer ensemble, se prêter les jeux, les jouets et également donner son avis.

Animateurs et enfants partageront leur savoir et savoir-faire.

Un respect mutuel est de rigueur. Il faut prendre en compte chaque enfant et agir avec lui en fonction de sa personnalité (un enfant timide n'osera pas parler ou demander quelque chose), l'aider à le faire. Eviter les mots grossiers et les gestes violents (règlement établi par les animateurs et les enfants le premier jour). Valoriser tous les enfants, ne pas montrer de préférence, être égal avec tous. Ne pas critiquer un autre enfant ou une personne devant eux. Etre toujours à l'écoute des enfants. Les animateurs doivent faire preuve de solidarité entre eux.

Les animateurs sont à l'écoute des parents et de leurs recommandations pour leurs enfants.

- **APPREHENDER L'ENVIRONNEMENT**

Des rencontres intergénérationnelles sont prévues avec les résidents de la maison de retraite de Seilhac. Nous avons rencontré auparavant une animatrice pour mettre au point divers ateliers et jeux et fixer des dates. Ceci est un point fort pour favoriser le respect et l'entraide.

Faciliter la découverte de l'environnement de l'enfant, son quartier, sa commune et les communes environnantes :

- ❖ Favoriser les inter-centres
- ❖ Grand jeu permettant de se familiariser avec les différents commerçants et les noms des rues, des quartiers...
- ❖ Défilé dans les rues, affiches ... (Carnaval, Halloween,...)

- **PROTEGER SON ENVIRONNEMENT**

- ❖ Faire le tri sélectif
- ❖ Recycler
- ❖ Apprendre à ne pas gaspiller (papier...)

- **DEVELOPPER L'IMAGINAIRE – OUVERTURE D'ESPRIT**

- ❖ Mettre des livres à disposition, lecture de contes, chants...
- ❖ Amener les enfants à des expositions, sorties culturelles, théâtre, cinéma...
- ❖ Sorties extérieures, camping
- ❖ Activités « cuisine », activités manuelles
- ❖ Médiathèque : consultation des livres, prêts, ateliers jeux avec la bibliothécaire

- **FAVORISER LA CITOYENNETE**

- ❖ Instaurer des relations favorisant le respect mutuel et la construction de la personnalité
- ❖ Axer la démarche éducative sur les codes de la politesse et du savoir-vivre
- ❖ Encourager l'intégration d'enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap
- ❖ Echanges ponctuels avec l'éducatrice d'un enfant malentendant que nous accueillons (langage des signes, mimes, etc...)

- **RELATIONS AVEC LES PARENTS**

- ❖ Mettre à disposition le projet pédagogique aux familles
- ❖ Privilégier l'importance de l'accueil au début et à la fin de la journée
- ❖ Inciter les parents à s'investir dans des actions (participation au carnaval, idées de sorties...)
- ❖ Proposer des temps d'animation réunissant les familles (goûters, fêtes, photos, film,...)

# FONCTIONNEMENT

## L'ANIMATEUR : son rôle

- ❖ Il participe à l'élaboration du projet pédagogique
- ❖ Il a un rôle éducatif envers les enfants
- ❖ Il se comporte comme référent
- ❖ Il assure aux enfants un bien-être affectif et moral en respectant les consignes de sécurité
- ❖ Il respecte le rythme de vie de l'enfant
- ❖ Il respecte les différences interindividuelles
- ❖ Il pose clairement des limites avec les enfants et adopte un comportement cohérent
- ❖ Il met en place des activités en rapport avec le projet pédagogique et respecte celui-ci
- ❖ Il respecte la vie quotidienne et collective
- ❖ Son activité ne doit pas être élitiste et doit prendre en compte tous les enfants et leurs particularités
- ❖ Il doit avoir des relations cordiales avec les parents, être à leur écoute

## PERSONNEL DE SERVICE : son rôle

- ❖ Mercredi : 2 personnes assurent la préparation des repas, le ménage de la cuisine et du rez-de-chaussée de 10 heures à 14 heures et 11 heures/15 heures
- ❖ Petites et grandes vacances : 1 ou 2 personnes supplémentaires suivant le nombre d'enfants
- ❖ Le ménage de la salle d'accueil et d'activités des grands se fait le soir
- ❖ Été : il faut attendre mai-juin pour connaître les embauches et le planning. Il faut minimum 1 cuisinière et 1 personne de service qui gèreront les tâches suivantes :
  - Ménage de l'accueil de loisirs, du mobil home
  - Préparation des repas et goûters, rangement et nettoyage
  - Hygiène des toilettes, vérification du papier et essuie mains
  - Aide à la garderie si nécessaire

## LA DIRECTRICE : son rôle

- ❖ Rédiger le projet pédagogique avec les animateurs permanents en début de chaque année
- ❖ Veiller à son application et au respect des règles internes de la mairie et aux règles de sécurité inhérentes aux activités
- ❖ Mettre à disposition des animateurs :
  - les directives départementales, les lire lors de l'élaboration du projet pédagogique
  - des livres d'activités et d'informations qui peuvent être utiles
- ❖ Veiller au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs en étant attentive à tous, à leur écoute et avoir un rôle de médiateur si nécessaire
- ❖ Suivre les groupes d'enfants et leurs animateurs le plus souvent possible et participer aux activités
- ❖ Plannings horaires des personnels
- ❖ Remplir le tableau CAF et MSA chaque trimestre
- ❖ Donner les comptes définitifs à la comptable de la mairie pour l'édition des factures
- ❖ Préparer les sorties extérieures, réserver les cars et les billets d'entrée (musée, visite ou autres), contacter les maîtres nageurs pour les baignades et réserver les campings, etc. .
- ❖ Commander le matériel nécessaire en accord avec la mairie
- ❖ Respecter les budgets alloués
- ❖ Recevoir les parents et entretenir de bonnes relations
- ❖ Préparer tous les documents nécessaires pour un contrôle (DDCSPP CAF ou PMI)
- ❖ Préparer les menus, remplir les fiches journalières de présence, vérifier que le dossier de chaque enfant est complet, vérifier la pharmacie, noter les allergies des enfants, etc.
- ❖ Assurer le suivi des stagiaires

## **JOURNEE TYPE :**

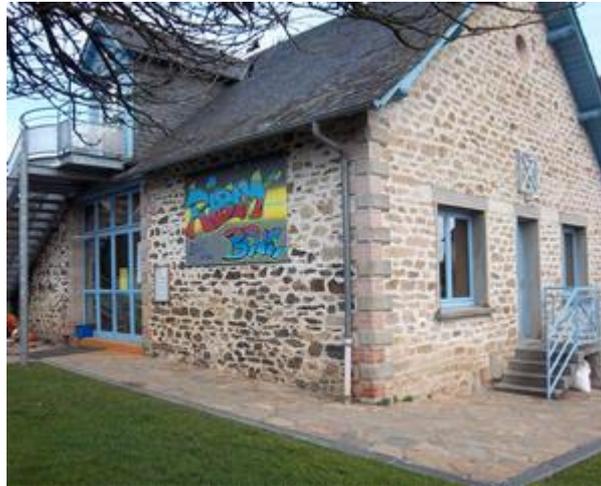
### **❖ VACANCES :**

- 7h - 9h : Accueil – Jeux libres – Goûter
- 9h - 11h30 /12h : Activités suivies avec les animateurs
- 12h : Repas
- 13h + ou - : Temps libre pour les grands
- 13h30 : Sieste pour les petits
- 14h – 17h : Activités suivies + goûter + rangement
- 17h – 19h : Garderie

### **❖ MERCREDIS :**

- 12 h 30 : Repas
- 13h : Accueil des enfants qui ne mangent pas
- 14 h – 17 h : Activités suivies et goûter
- 17 h – 19 h : Garderie

# STRUCTURE DE L'ALSH



ALSH RIBAMBELLE

Route du bois de l'arche

19700 SEILHAC

Téléphone : 05.55.27.92.88

Mail : [alribambelle@ville-seilhac.com](mailto:alribambelle@ville-seilhac.com)

Le bâtiment est composé de 3 niveaux :

- ❖ Rez-de-chaussée : où se trouve la cuisine, une salle à manger, 2 toilettes dont 1 pour handicapés, 1 placard de rangement, 2 lavabos
- ❖ 1<sup>er</sup> étage : salle d'accueil qui est aussi la salle d'activités des grands + 3 toilettes dont un pour handicapés et un adapté aux petits + douche
- ❖ 2<sup>ème</sup> étage : salle d'activités des petits qui est aussi salle de sieste, avec coin télé + 2 toilettes « petits »

Un mobil home est installé dans l'espace vert et est utilisé comme salle d'activités.

L'espace vert est situé au niveau du 1<sup>er</sup> étage. Il comporte un grand jeu en bois, 2 balançoires, 2 jeux de bascule et 2 bacs à sable.

D'autres lieux sont utilisés pour nos activités : le stade de football, le gymnase, les cours et préaux des écoles et la Maison des Associations.

Un petit chemin à travers prés nous amène au terrain de rugby et au lac (1/2 heure à pieds).

Plusieurs balades sont possibles tout autour de l'accueil de loisirs.

Possibilité d'aménager un coin de jardin.